



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21/01/2025

Nombre de membres		
Affiliés	Présents	Qui ont pris part au vote
58	40	43

Vote
A l'unanimité
Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 21 Janvier à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 14/01/2025.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. MULLER Patrick, M. DUFUMIER Dominique, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, M. ALATI Jacques, M. THERRY Eric, M. BUISSON Jean-Michel, M. DUFLOS Jérémy, M. BOUFFLET Pierre, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. DESHAYES François, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric, M. COLLOBER Ernest, M. BARBIER Jean-Michel, M. DAGNIAUX Michel, Mme DUBREUCQ Françoise, M. LAFFITTE Jean-Claude, M. MARCHAND Patrice, M. LANCERAUX François, M. VINCENTI Jean-Marc, M. NIRO Eric, M. HURTEL Pierre-Yves, Mme MAGNIER-MERIEENNE Véronique, M. WROBLEWSKI Didier, M. VAN LIERDE Claude, M. CAPPE DE BAILLON Vincent
Suppléant(s) : M. NIRO Eric (de M. BONDOUX Gilles), M. HURTEL Pierre-Yves (de M. MELLA Daniel), Mme MAGNIER-MERIEENNE Véronique (de Mme SAVY Marie-Laure), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme POLLET Clarisse à M. DESSE Daniel, M. EPALLE Jean à M. BRICHE Etienne, M. MOULA Nicolas à M. BARBIER Jean-Michel

Excusé(s) : M. MELLA Daniel, Mme SAVY Marie-Laure, M. FABRE Jacques

Absent(s) : M. FERRACHAT Sébastien, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, Mme LOURME Sophie, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, Mme MAZZONI Sandra, M. GUEDON Eric, M. BONDOUX Gilles, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie, M. DESABRE Gérard, Mme CUVILLIER Florence

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2025-001 – Le Porter à connaissance des décisions du Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Conseil syndical, après avoir pris connaissance des décisions prises par le Président depuis le dernier comité, PREND ACTE DE :

La décision n°018-2024 relative à la signature avec le cabinet d'avocat de Maître Marcia MOUQUINHO, d'une mission pour la représentation du SICTEUB pour l'expertise de la SARL TISON à Coye la Forêt.

La décision n°019-2024 relative à la signature avec le cabinet d'avocat de Maître Marcia MOUQUINHO, d'une mission pour la refonte de la convention de facturation liée à la redevance assainissement pour la SAUR

La décision n°020-2024 relative à la signature avec le cabinet d'avocat de Maître Marcia MOUQUINHO, d'une mission pour la représentation du SICTEUB pour le dépôt du référé constat lié aux désordres constatés notamment au PR5.

La décision n°021-2024 relative à la signature avec la caisse d'épargne du contrat de prêt afin de financer les opérations d'investissement 2024. Les caractéristiques principales du contrat sont :

Montant : 1 000 000 €

Durée : 20 ans

Objet : Opérations d'investissement 2024

Amortissement échéance dégressive : 240 mois à 3,97% - taux fixe.

Frais de dossier : 1 000€

Echéance d'amortissement et d'intérêt : période trimestrielle

Mode d'amortissement : constant et échéances dégressives

La décision n°022-2024 permettant d'effectuer un virement de crédits de paiement du compte 615231 (chapitre 011) vers le compte 7391111 (chapitre 014) pour un montant de 150.00 €

La décision n°023-2024 permettant d'effectuer un virement de crédit de paiement sur le budget annexe assainissement eaux usées M49 du compte 022 (chapitre 022) vers le compte 6615 (chapitre 66) pour un montant de 9 500.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

A Asnières sur Oise, le 22/01/2025

Le Président

